

Programme Communal de Développement Rural ESNEUX

Commission Locale de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion du lundi 25 mars 2013

Présents :

Madame L. IKER, Présidente

Madame A. BARTHELEMY, Agent de développement (GREOA)

Madame K. BURGEON, Secrétaire de la CLDR

Messieurs P. DETROZ, P. GEORIS, P. JEGHERS, M. WOILLARD, J. MULLENDERS, L. CARLIER, C. AKKERMANS, P. LIGOT, R. PEETERS, B. DUPRET, D. WINAND, J. JAMIN, R. MONAMI, P. AERTS, P. VISSE.

Excusés:

Messieurs A. FROMENT, S. DEMOULIN, B. PIRON

1. Composition de la nouvelle CLDR

Madame la Présidente propose de débiter la réunion par le point 3 de l'ordre du jour à savoir la présentation des nouveaux membres de la CLDR, Messieurs J. JAMIN, R. MONAMI, P. VISSE, P. AERTS et B. PIRON. L'accueil de ces membres est l'occasion de rappeler la mission d'avis de la CLDR et de permettre à chacun d'exprimer ses motivations à s'impliquer dans ce projet citoyen.

2. Approbation du PV de la réunion du 27 décembre 2012

Le PV de la réunion a été approuvé après qu'une rectification ait été apportée : Monsieur DETROZ était excusé lors de la réunion du 27 décembre 2012.

3. Présentation du rapport annuel 2012

Aucunes remarques ne sont formulées, le rapport est approuvé.

4. Etat d'avancement de la fiche 1.1 « Fontin »

La Présidente informe les membres que la convention-exécution a été signée le 9 janvier 2013. Conformément à celle-ci, la Commune dispose de deux ans à dater du 9 janvier 2013 pour la mise en adjudication des travaux. La prochaine étape consiste en la désignation d'un auteur de projet. Celle-ci sera effectuée par procédure de concours, en 2 étapes. La première étape consistera en la sélection qualitative de 3 à 5 candidats, en réponse à la publication d'un avis de marché. Ces mêmes candidats seront ensuite invités à proposer une offre sur base d'un cahier des charges. Un jury devra donc être constitué afin d'analyser les offres qui seront reçues. Un représentant de la CLDR devra faire partie de ce Jury, celui-ci aura une voix délibérative. Tout membre intéressé peut introduire sa demande motivée auprès de Madame BURGEON.

L'avis de marché ainsi que le cahier des charges désignant un auteur de projet pour « Fontin » sont en cours de rédaction, le cahier des charges sera présenté lors de la prochaine réunion de la CLDR.

5. Etat d'avancement de la fiche 1.6 « Bois des Chevreuils »

Un membre informe la CLDR de la réunion qui s'est tenue le 27 février 2013 avec Madame RAHIER afin de lui présenter la fiche Bois des Chevreuils. Madame la Bourgmestre présente un compte-rendu de cette réunion aux membres et explique qu'il importe de réfléchir quant à la nécessité de « passer » par le PCDR, vu le montant relativement faible de la fiche. De plus, dans le cas d'une convention, la Commune devra nécessairement lancer une procédure de marché public pour désigner un auteur de projet et pour réaliser les travaux. La procédure pourrait donc coûter plus cher à la Commune et augmenter le délai de réalisation du projet. Néanmoins, une actualisation de la fiche et une réévaluation du montage financier a été demandée par Madame RAHIER afin de définir et de préciser le montant actualisé du projet. Par ailleurs, ce dossier devra être complété d'une carte globale du site reprenant tous les aménagements souhaités, dont les sentiers et leur longueur.

Afin d'évaluer les aménagements qui pourraient éventuellement être pris en compte par le Développement Rural et/ou le DNF, une réunion sur le terrain a eu lieu entre le chef du cantonnement de la DNF, Madame BARVAUX, Madame RAHIER et Madame LAURENT, éco-conseillère de la commune. Un rapport a été remis à la Commune et la Présidente se propose de contacter Monsieur GREGOIRE, responsable du Développement rural, afin de bénéficier de son avis concernant le projet.

Par ailleurs, en cas de non-intervention du Développement Rural pour la fiche « Bois des chevreuils », Madame la présidente explique qu'il reste possible de bénéficier d'autres subsides via par exemple des appels à projets.

6. Divers

a) Fiche 1.4 « Brunsode »

La Présidente propose au groupe de travail de présenter à la CLDR plusieurs propositions de projets argumentées. Une réunion du Groupe de Travail sera préalablement organisée, en présence de Madame IKER, afin de recadrer le travail.

b) Fiche 1.2 « Centre d'Esneux »

Un groupe de travail est composé afin de mettre en place de façon effective les premières réflexions sur la fiche 1.2 du centre d'Esneux

La séance est levée à 21h